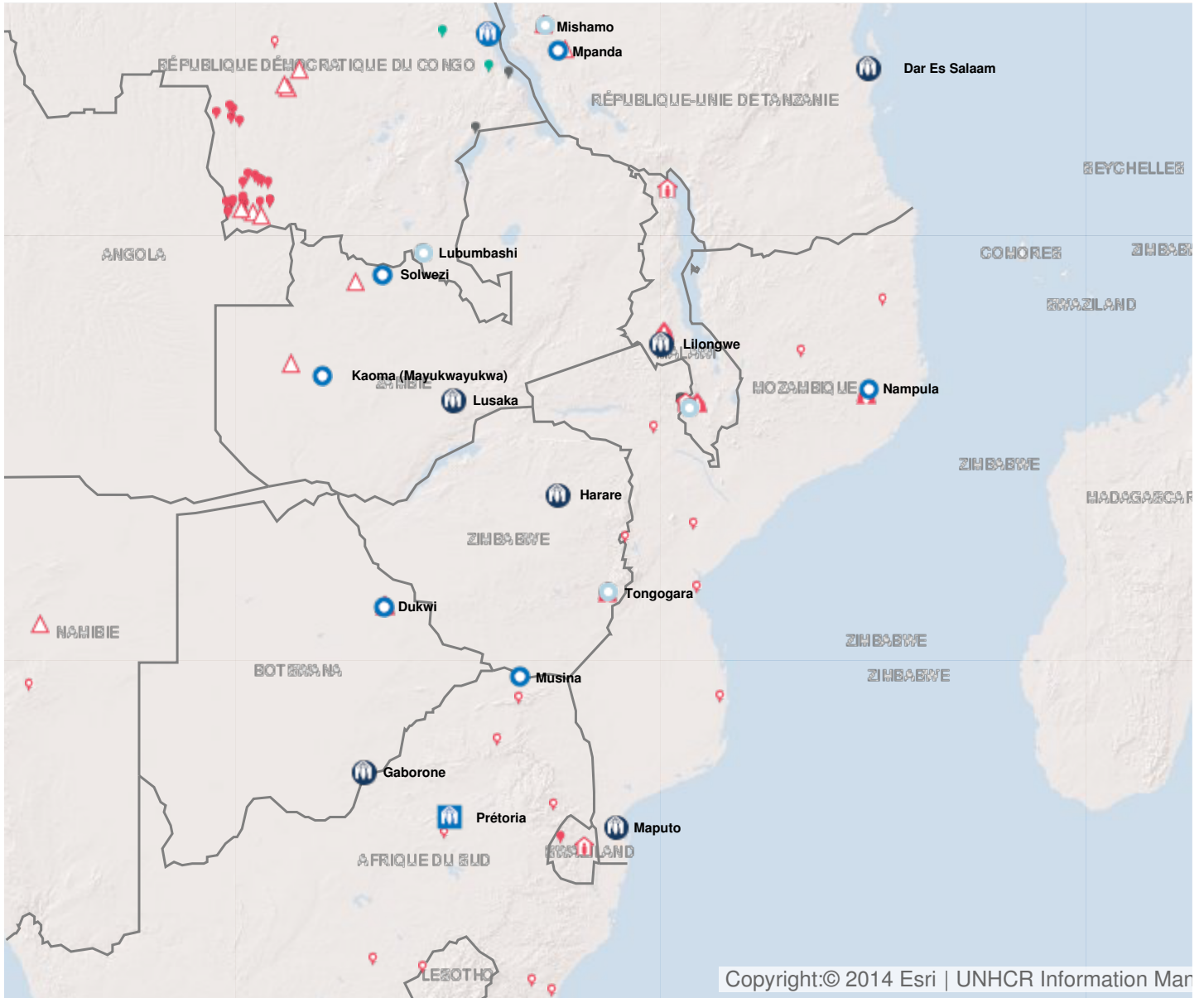


Opération: Mozambique



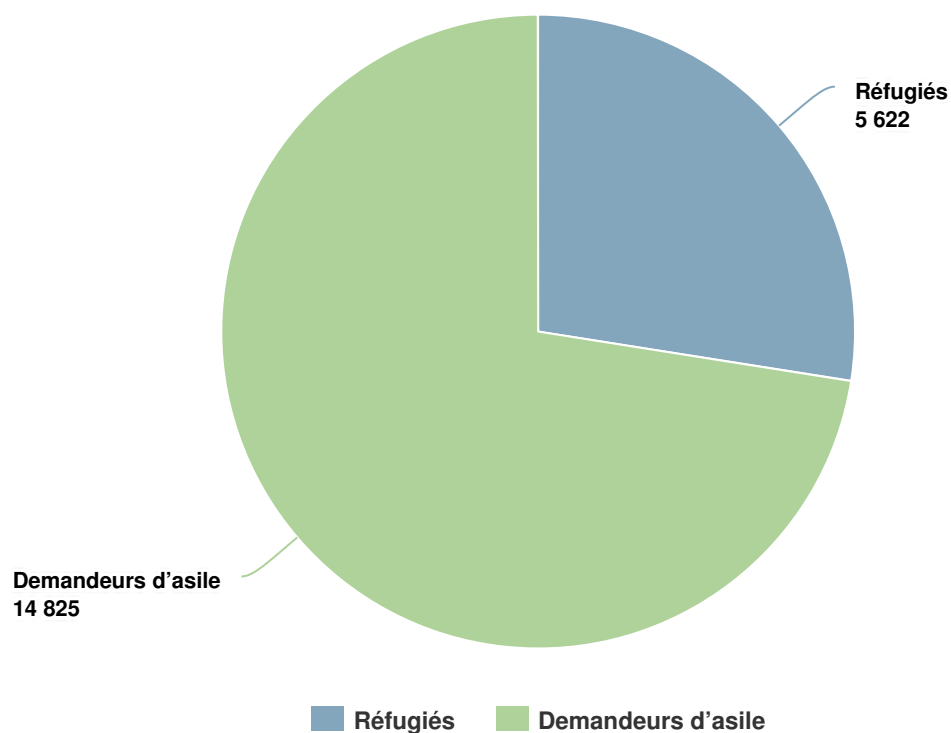
Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 14% EN 2015

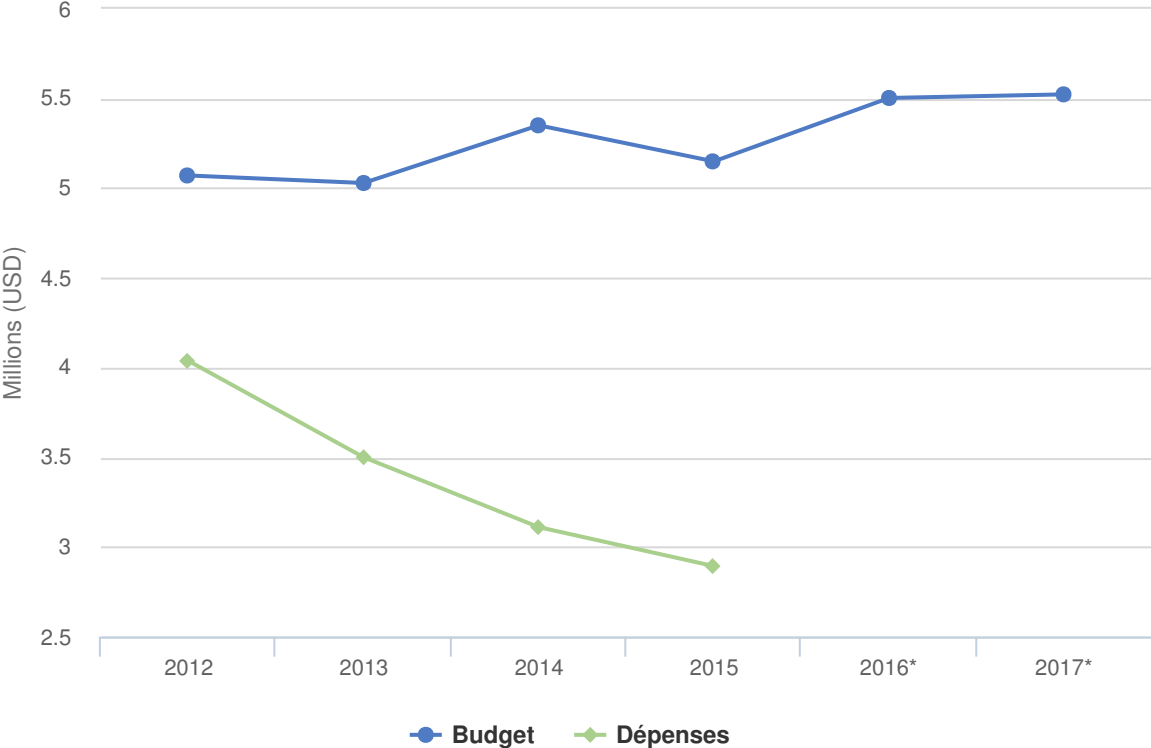
2015 20,447

2014 17,861

2013 15,119



Budgets et Dépenses - Mozambique



Chiffres clés pour 2017

- 120 jours au maximum s'écouleront entre l'enregistrement et l'entretien préliminaire
- 100% des procédures de détermination du statut de réfugié respectent les normes minimales de procédure prônées par le HCR
- 100% des personnes relevant de la compétence du HCR auront accès aux soins de santé primaires
- 100% des réfugiés seront traités favorablement dans les procédures de naturalisation

Environnement de travail

En dépit des réserves à la Convention relative au statut des réfugiés concernant la liberté de circulation, l'emploi, la naturalisation, le droit d'association, les pratiques actuelles du Gouvernement soutiennent de facto/de jure l'intégration locale par l'octroi de documents d'identité, la naturalisation, les services essentiels, la liberté de circulation (de facto). De plus, le Gouvernement fournit des terres supplémentaires au camp de Maratane pour améliorer l'autosuffisance des réfugiés.

Néanmoins, seuls quelques réfugiés ont été aidés à gérer des exploitations maraîchères, agricoles ou avicoles pour compléter leur alimentation ou créer des revenus. Près de 9 000 réfugiés et demandeurs d'asile dans le camp de Maratane dépendent de rations alimentaires mensuelles insuffisantes.

De plus, la procédure d'asile au Mozambique ne réunit pas actuellement les normes minimales de qualité, d'équité de traitement et d'efficacité, et les retards accumulés dans la détermination du statut de réfugié sont importants.

Principales priorités

En 2017, l'opération du HCR au Mozambique portera principalement sur les activités suivantes :

- améliorer la qualité et l'efficacité de la procédure d'asile par le renforcement des capacités ;
 - aider le Gouvernement à rattraper son retard d'exécution dans la procédure de détermination du statut de réfugié (2015-2017) ;
 - épauler les autorités locales pour formuler la stratégie/plan de développement du district de Nampula qui favorisera l'autosuffisance des réfugiés et partagera les ressources et services disponibles entre les communautés hôtes et les réfugiés ;
 - fournir une aide juridique pour faciliter l'enregistrement des naissances d'enfants réfugiés ;
 - mettre en œuvre des interventions en espèces dans le camp de Maratane, sous réserve de la disponibilité de fonds.
-